

N° 69
1,50 €
Novembre-Décembre
2005

La Page

Plus de vie
de quartier,
de vie associative...
Votre journal fait
peau neuve.

DU 14^E ARRONDISSEMENT

BROUSSAIS



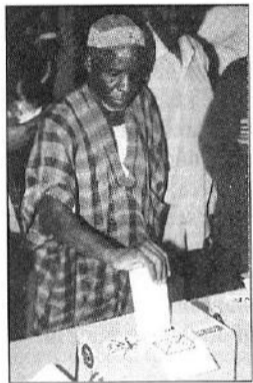
Au bout de quatre ans d'Ateliers populaires d'urbanisme sur l'aménagement du site de l'hôpital Broussais, où en est la crédibilité de la Ville ? Réussira-t-elle à faire valoir les propositions des habitants ?

► PAGE 5

COMMERCE EQUITABLE

Deux initiatives citoyennes font la promotion d'une économie du cœur qui crée un lien entre les producteurs du Sud et les consommateurs du Nord. ► PAGE 6

DROIT DE VOTE
DES ETRANGERS



Vœu pieux de la gauche parlementaire, le droit de vote des résidents non communautaires ne sera conquis que si les citoyens se mobilisent. Rendez-vous du 5 au 11 décembre. ► PAGE 7

FLEUR



Vous l'avez écoutée à la fête de "La Page" ou au cabaret "Le Magique". Fleur, un peu de gouaille dans la voix, mêle chansons françaises et kabyles, improvisations et chansons portraits. ► PAGE 8

LOGEMENT L'IMPASSE



(PHOTO SYLVIE LASSERRE)

● Ce vendredi 2 septembre 2005, dans la torpeur matinale, le quartier de la rue de la Tombe-Issoire, si calme d'habitude est bouclé : un important dispositif de CRS interdit les accès de la rue, y compris par les rues adjacentes ; il y a des voitures de pompiers et de la Croix-Rouge et les seuls véhicules autorisés, plutôt incongrus pour qui ne sait pas ce qui est en train de se passer, sont des petits cars vides et des camions de déménagement.

► Dossier page 3 et 4

GUERRILLA CONTRE TOUTES LES POLLUTIONS

● La Page a rencontré Franck Laval et Nadir Saïfi, respectivement président et porte-parole de l'association Ecologie sans frontière (ESF). Située rue Boulard, elle a été créée en 1998 par des écologistes issus des Verts, de Génération écologie ou d'associations comme "Les Amis de la terre".

Franck et Nadir sont des militants dynamiques et passionnés, convaincus de l'urgence de leur combat. Pour eux, on ne peut lutter efficacement contre les pollutions que par le combat juridique. "Puisque nous vivons dans un Etat de droit, utilisons la justice pour faire avancer nos revendications" précise Franck. L'objectif des procédures engagées est de "criminaliser les pollutions". Pour cela, l'association s'est dotée de tout un arsenal juridique : avocats reconnus internationalement pour leur compétence dans ce domaine (comme Alexandre Faro, avocat de Greenpeace, habitant le 14e) et procès médiatiques retentissants. "Les procès font de la publicité à notre cause", enchaîne Nadir qui s'enorgueillit de l'indépendance de l'association qui ne reçoit aucune subvention. Les militants d'ESF se battent sur plusieurs fronts (pollution de l'air, marée noire, amiante, etc.) et engagent des poursuites contre l'Etat quand cela leur paraît justifié.



Dans le collimateur, les 4x4 (lire "Les Dégonflés" p.2).

Le procès de Total et de l'Etat

Franck rappelle que le Comité anti-marée noire (CAMN), créé en 2000 après le naufrage de l'Erika, a pour but de "déterminer les responsabilités des pollueurs et de les faire payer". Le comité a réussi à mettre en examen TotalFina pour "fraude et mise en danger de la personne par la pollution". Le procès devrait avoir lieu en 2006. "Total enregistre des bénéfices record (9 milliards d'euros en 2004) alors qu'il n'a remboursé, à ce jour, que 97 millions d'euros aux victimes de la marée noire pour un préjudice évalué à 920 millions d'euros !" L'association a demandé la saisie conservatoire des bénéfices. Cette mise sous séquestre pourrait être une première juridique. L'Etat est aussi mis en examen dans cette affaire, car, "les dirigeants politiques qui ne prennent pas de mesures coercitives contre les pollueurs sont complices de ceux-ci", affirme Nadir. ESF a également instruit un procès, en 2001, contre les responsables de la pollution de l'air et notamment de la pollution automobile. Cette procédure, en cours au Conseil d'Etat, sera longue car elle est instruite contre des ministres (Santé, Transports et Environnement).

Les écologistes les accusent de n'avoir pris aucune mesure pour protéger les citoyens de la pollution. Franck explique : "Un rapport de l'OMS datant de 1999 a révélé que la pollution atmosphérique est responsable" ► SUITE PAGE 2

LES DÉGONFLÉS NE MANQUENT PAS D'AIR !

Le sous-adjutant Marrant et le sur-adjutant Gachet fréquentent beaucoup Montparnasse, en ce moment*. Dans le "collimateur", les 4 x 4, trop gros, trop polluants, qui envahissent désormais les villes et symbolisent la toute puissance automobile. Le petit commando, qui se surnomme joliment les Dégonflés, sillonne les rues du quartier armé d'une pince et de sacs de boue : "Puisque ces véhicules ne vont jamais à la campagne, nous les en maculons." En un tournemain, ils dégonflent les pneus de ces tanks urbains. En 20 minutes, le pneu est à plat : il suffit d'enlever le bouchon de la valve, de coincer un gravillon et de refermer. Ces jeunes militants de l'anti-consumérisme et partisans de l'action directe, proches des casseurs de pubs ou libertaires, ont le souci de ne pas se faire récupérer par les mouvements politiques, d'échapper au carcan des organisations et... de ne pas se faire tabasser : "Nous ne nous nommons pas les Dégonflés pour rien !"

* D'après l'article paru dans Le Monde des 25/26 septembre 2005.

MIEUX SE DÉPLACER

Après l'urbanisme, Paris veut repenser ses déplacements. Dans le cadre de l'élaboration du Plan de déplacements parisiens (PDP), la Ville organise une consultation des habitants jusqu'au printemps 2006. L'enjeu est de fixer les orientations quant à la mobilité des personnes et des marchandises pour une quinzaine d'années avec pour objectifs de lutter contre la pollution, de permettre l'accès de la ville à tous et d'assurer la vitalité économique de la capitale. Rendez-vous en mairie d'arrondissement pour plus d'informations ou sur le site et forum Internet www.debatdeplacement.paris.fr.

SUITE DE LA PAGE 1 de 30 000 morts et de plus de 250 000 crises d'asthme en France, chaque année. Ce rapport, qui aurait dû faire l'effet d'une bombe, a été caché pendant deux ans". ESF l'a fait circuler sur Internet et a fait inscrire douze mesures au greffe du tribunal administratif, dont "l'affectation intégrale de la TIPP (taxe intérieure des produits pétroliers, près de 20 milliards d'euros) à la recherche pour fabriquer "la voiture propre", l'interdiction des 4x4 dans Paris, l'utilisation systématique par les services publics de la voiture électrique ou fonctionnant au GPL, le retrait du marché de produits cancérigènes comme le benzène". Selon ESF, aucune action radicale ne fut prise car "La France est un Etat pétrolier qui veut continuer à profiter des revenus faramineux de la TIPP !"

Le 14e, un des arrondissements les plus pollués

Le carrefour Alésia est l'un des deux lieux les plus pollués de Paris. "Il faut supprimer les deux axes autoroutiers ("axes rouges") que sont les avenues du Maine et du Général-Leclerc, car ils constituent le problème majeur de notre quartier", s'insurge Franck. Selon Air Paris, la pollution augmente de 10% par an dans notre arrondissement. "Tant que la fréquentation automobile n'aura pas sensiblement diminué, les voitures coincées dans les embouteillages quasi permanents de ces deux avenues continueront de polluer." La décision courageuse de créer les couloirs de bus (à l'ère du "tout automobile") ne portera ses fruits que dans quelques années, lorsque les transports en commun auront effectivement pris le relais des voitures individuelles. Le but est d'améliorer la qualité de vie des Parisiens "dans une ville rendue à ses piétons." En 2003, le 14e fut l'arrondissement de Paris où il y eut le plus de morts dues à la canicule, m'informe Nadir. Ce record s'explique aussi par le nombre d'hôpitaux du quartier et la forte densité de per-



Abattage de marronniers Bd Arago. (PHOTO ESF)

sonnes âgées qui y résident. Pour aider les habitants à lutter contre la pollution de l'air, l'association "De l'écologie pour le 14e" vient d'être créée. Elle fait des campagnes d'information auprès des habitants, aidée par des médecins et des spécialistes des problèmes de santé liés à la pollution.

De la charte pour l'environnement à Robin des toits

Une des victoires des écologistes est d'avoir fait modifier, en mars 2005, la constitution française afin d'y intégrer les "droits environnementaux". "Cette charte va nous permettre d'intensifier notre combat", se félicite Franck qui ajoute "nous voulons réformer le Conseil économique et social pour le transformer en "Conseil économique social et environnemental." "Il faut instituer le dialogue environnemental au même titre que le dialogue social" enchaîne Nadir qui participe à une autre grande bataille : la réforme des comités

d'entreprises avec la création d'un collège réservé aux associations de l'environnement. Cela permettrait aux employés exposés à des produits toxiques dangereux (mercure, benzène, trichloréthylène, amiante, etc.) de mieux se protéger et se défendre en cas d'intoxication, d'irradia-

tion ou de cancer dus à leur environnement.

Parmi les autres défis d'ESF, citons sa participation aux manifestations contre la publicité organisée par le mouvement RAP (Résistance à l'agression publicitaire) et aux actions de Robin des toits (contre les nuisances générées par les antennes). Frank remarque : "50% des panneaux commerciaux publicitaires en France sont posés sans autorisation. Si on appliquait la loi, il faudrait en enlever plusieurs centaines par jour !" Même chose pour les antennes de téléphones portables qui sont posées sans concertation avec les habitants. ESF a aussi le projet d'organiser une tournée des sites sensibles en France, comme la "vallée de la chimie" au sud de Lyon ou les centrales nucléaires. Selon Franck, "le nucléaire est la grande faillite des écologistes en France : ils n'ont toujours pas trouvé l'angle d'attaque !" "Sais-tu, ajoute-t-il, que la décontamination d'un site nucléaire coûte sept fois le prix de sa construction ?" Et Nadir de conclure "qu'il reste encore de grands chantiers à défricher" puisque "la France est la lanterne rouge de l'Europe en matière d'environnement !"

JOSÉE COUVELAERE

Ecologie sans frontière : BP 545, 75667 Paris Cedex 14 ; tel. 01.43.27.79.08.

Des Parisiens dans les arbres

A Paris et en province, les habitants mènent de plus en plus fréquemment des actions spectaculaires pour préserver leur environnement. Par exemple, en mars, des habitants ont grimpé dans les arbres du boulevard Arago pour tenter de les protéger de l'abattage. Malgré cette mobilisation, des centaines de marronniers ont été abattus dans Paris sous prétexte qu'ils présentaient des symptômes de maladie et ne répondaient plus aux

normes de sécurité, alors que la plupart étaient centenaires et que tous avaient résisté à la tempête de décembre 1999 ! L'abattage des arbres s'est parfois déroulé sous la protection de la police. ESF a dénoncé l'obsession sécuritaire qui a eu pour conséquence de faire planter des marronniers sans marrons ! (les marrons, en tombant, représenteraient un danger pour la population !)

Du nitrate dans le cassoulet

● Avec pour toile de fond l'explosion de l'usine AZF de Toulouse, notre collaborateur Jacques Bullo a écrit un suspense haletant (1).

Jacques Bullo écrit des romans noirs engagés ayant pour thèmes des faits sociaux et politiques d'actualité (spoliation des biens juifs pendant la dernière guerre, accident nucléaire de Tchernobyl, jeux télévisés truqués, etc. (2). Dans son dernier roman, il est question de chimie folle et des risques mortels que nous font courir des industriels en entreposant n'importe où, par négligence ou par intérêt, des produits dangereux. "Dans le hangar 29 de l'usine Nitroprod, trois cents tonnes de nitrate d'ammonium explosent". Prenant prétexte de l'explosion, le 21 septembre 2001, de l'usine AZF, dix jours après l'attentat contre les tours jumelles de New York, l'auteur nous entraîne dans une histoire palpitante où s'affrontent faux mort, gangsters, chasseurs de primes, belle en cavale et société d'assurances. Mavros, employé à la sécurité de Nitroprod, est un flambeur minable, criblé de dettes, lâché par sa maîtresse et ses amis. Profitant d'un alibi béton inespéré, il monte le coup de sa vie. Alors que dans la ville dévastée, des milliers d'habitants hurlent leur colère : "Comment a-t-on pu construire à quelques centaines de mètres de ce que tout le monde savait être une poudrière !", une course-poursuite s'engage car Mavros n'est pas seul sur le coup ! Il y a Hélène et Fabert, des limiers qui ne lâchent jamais. Il y a les frères Peretti, des brutes qui violent et tuent, et Zani qui monte des coups tordus pour assurer le succès électoral de politiciens



corrompus. Il y a aussi Lili qui veut doubler tout le monde et Malou la rebelle qui s'est évadée d'un pénitencier. Une chasse à l'homme effrénée nous emmène de la rue du Moulin des lapins à Mandelle, un bled à la beauté sauvage, paumé en Auvergne. Dans un style vif et léger les actions s'enchaînent et tiennent le lecteur en haleine jusqu'au dénouement final. On y apprend beaucoup sur le nitrate, un engrais très répandu mais aux propriétés voisines de la nitroglycérine, et sur le cassoulet quand il est épicié de castagne, de sexe et de poésie.

D'engrais ou de force

Avec ce roman, Jacques Bullo continue de dénoncer avec force et talent les dérives de notre société. Grâce à son expérience de chercheur en physique-chimie, il nous révèle la poudrière sur laquelle nous vivons. Car si les découvertes scientifiques et technologiques ont permis à l'humanité d'évoluer, elles sont aussi de redoutables armes meurtrières pour la planète et ses habitants. Fûts chimiques enfouis, déchets nucléaires enterrés ou rejetés à la mer, pollution de l'air et de l'eau, OGM et pesticides dans les produits alimentaires, amiante dans les habitations, marketing juteux des labos pharmaceutiques... Le procès des coupables de l'explosion d'AZF reste à venir. Alors que certains font tout pour brouiller les pistes, l'auteur nous rappelle que seules la vigilance et la mobilisation des citoyens peuvent sinon stopper du moins freiner la course folle aux profits et ses conséquences désastreuses pour l'humanité. A lire d'urgence !

Un dossier sur plusieurs cas d'explosions dues au nitrate d'ammonium dans le monde au cours des 80 dernières années est annexé au roman. Le nitrate a explosé dans une usine de la BASF en 1921, à Texas-City et à Brest en 1947, en Iran en 1970, à Oklahoma-City en 1990, en Espagne en 2004.

Quant aux superbes illustrations du livre, elles proviennent de la collection de la peintre Jo Vargas. J. C.

(1) Du nitrate dans le cassoulet, 230 pages. Editions E-dite, 2005.

(2) La Gueule de l'emploi, Editions Noir Délire, 2001 ; La Couleur du temps, nou-

velles, Ed. Noir Délire, 2002 ; Les Liquidateurs, Ed. Noir Délire, 2002.

Site Internet: <http://www.polar-link.net>

● Votre journal de quartier

Journal farouchement indépendant et sans subventions

"La Page" est publiée depuis 1988 par l'association de bénévoles L'Equip'Page. Le journal et l'association sont ouverts à tous ceux qui veulent mettre "la main à La Page". Vous pouvez aussi nous envoyer vos articles ou vos informations (par courrier : 6, rue de l'Eure 75014 ou par mel : courriel.lapage@free.fr), ou nous téléphoner au 06.60.72.74.41 (répondeur). Dans l'équipe, il y en a qui signent des articles ou des photos, il y en a d'autres dont les signatures n'apparaissent jamais. Pourtant, ils et elles animent les réunions, participent aux discussions, tapent des articles, les relisent, recherchent des publicités, diffusent le journal dans les librairies, le vendent sur les marchés, collent des affiches, etc.

"La Page" n° 69, c'est John Kirby Abraham, Jean-Paul Armangau, Stan Baretts, Jacques Blot, Pierrick Bourgault, Sabine Bröhl, Jutta Bruch, Jacques Bullo, Ghislaine César, Didier Comevin, Jean-Pierre Coulomb, Josée Couvelaere, Marie-France Desbryères, Jacqueline Dartigues, Elisabeth Dumas, Jeanne Durocher-Samah, Catherine Evrard, Jacqueline Fertun, Dominique Gentil, Louis Guinamard, Diana Hamilton, François Heintz, Chantal Huret, Imaçem et Adéla, Damien Josselin, Danièle Krassilchik, Sylvie Lasserre, Éric Lemasson, Bruno Martin, Elza Oppenheim, Oscar Orstman, Pierrick, Yvonne Rigal, Muriel Rochut, Mohamed ben Saïd, Elisabeth Tradoura, Janine Thibault, Anne-Marie Varigault, Charlotte Vinsonneau... et le courrier des lecteurs.

26 rue de la Tombe Issoire

Chronique d'une expulsion annoncée

● Habitants, associations et élus ont tenté d'empêcher l'expulsion injustifiée d'une trentaine de familles.

SUITE DE LA PAGE 1 Au numéro 26 de la rue, ils sont pourtant là depuis six heures du matin : "résidents" du 26, rue de la Tombe-Issoire, militants sympathisants de diverses associations, élus - tous prévenus la veille de rumeurs d'évacuation - et journalistes, dont certains ont été alertés par la préfecture elle-même.

Un déroulement maintenant bien rodé

Avec des secondes aux allures d'éternité, la matinée se déroule selon une logique qui se répète à chaque expulsion...

- 7 h30, les militants, le maire du 14e, ses adjoints et un sénateur se regroupent devant la porte de l'immeuble, espérant en bloquer l'accès. La presse, elle, est repoussée derrière une barrière de l'autre côté de la rue.

- 8h30, les CRS délogent le groupe des "résistants" et les envoient rejoindre la presse.

- 9h, la porte est enfoncée avec un bélier. Cris de colère des femmes et pleurs des enfants. Un groupe de CRS entre dans l'immeuble et en ressort. Grand, bronzé, avec une cravate rose, le chargé de communication de la préfecture s'agitte dans tous les sens.

- 11h15, arrivée d'un délégué de l'ambassade de Côte d'Ivoire, appelé par le préfet. Il reste 1/4 d'heure dans l'immeuble avec trois élus dont le maire du 14e.

- 11h45, les familles commencent à sortir vers les petits cars avec leurs bagages, grands et petits sacs, valises... Il y a même des enfants avec leur cartable sur le dos ! Les caméras filment et les militants, impuissants, voient partir des familles qu'ils reconnaissent au fur et à mesure de leur sortie.

- 12h30, trois cars emmènent les familles vers des hôtels (payés généreusement pour 15 jours par la Soferim, le promoteur propriétaire !)

- 13h, les déménageurs entassent dans les camions le mobilier et les cartons des expulsés qu'ils emportent au garde-meuble de la préfecture, payé pour un mois par la Soferim.

- Enfin, dans l'après-midi, les fenêtres sont murées, les plafonds défoncés, l'escalier détruit, au cas où il viendrait à l'idée de quelqu'un d'habiter là !

Une expulsion que rien ne justifiait

Une expulsion ordinaire donc ; on s'y attendait, on la craignait. Le ministre de l'Intérieur ne l'avait-il pas annoncé à grands effets médiatisés après les dramatiques incendies de la fin de l'été ? "Il faut fermer tous ces squats et tous ces immeubles pour arrêter tous ces drames".

Sauf qu'il s'agit du traditionnel jour de

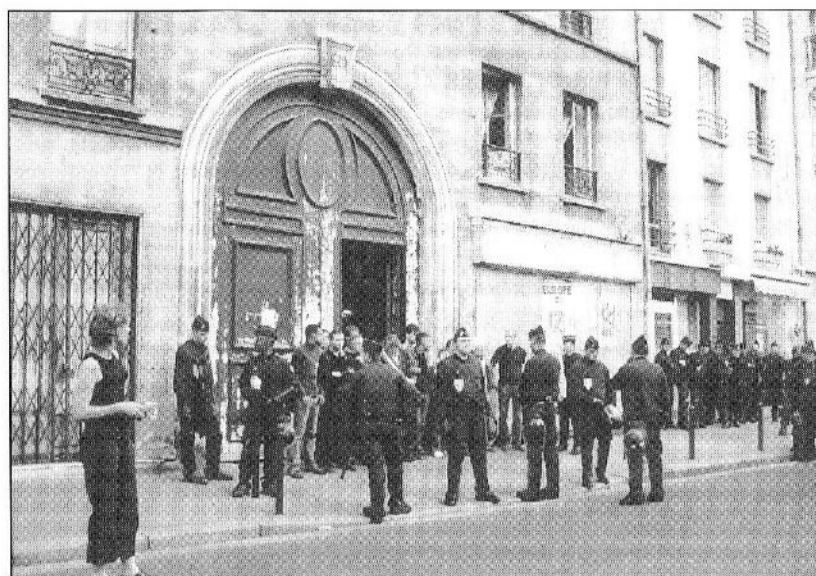
rentrée scolaire, que sept enfants sont attendus par leurs instituteurs et leurs copains, trois en maternelle et quatre en primaire. Ils ne rejoindront leurs écoles respectives que le lundi suivant, aidés par la mairie du 14e qui a pris exceptionnellement en charge leur transport en taxi depuis l'hôtel de la porte de Châtillon où ils sont maintenant hébergés, résolvant ainsi un problème pratique, mais jusqu'à quand ?

Rien, vraiment rien, ne justifiait cette expulsion. En fait d'insalubrité, la dangerosité de l'installation électrique avait poussé récemment les résidents à faire réaliser des travaux de sécurisation, travaux qu'ils avaient eux-mêmes financés. Un expert, nommé par le tribunal d'instance du 14e pour vérifier la conformité des nouvelles installations, était d'ailleurs attendu précisément ce vendredi après-midi. Depuis leur occupation en janvier 2002, les bâtiments avaient connu certaines améliorations substantielles.

A l'époque, une trentaine de familles et de célibataires originaires de Côte d'Ivoire principalement, mais aussi du Mali, avaient décidé d'occuper l'immeuble de façade resté en bon état et les bâtiments attenants ("maison du vacher", dans la cour et 17, villa Saint-Jacques). Des travaux d'amélioration ont été réalisés par les résidents dans la plupart des appartements. Un comité de soutien s'est créé en relation avec la mairie et les services sociaux. Les enfants scolarisés dans le quartier et les plus jeunes, dont les parents travaillent, ont été accueillis dans les structures municipales. Les résidents étaient par ailleurs appuyés dans leurs démarches par le "Comité de soutien aux résidents du 26, rue de la Tombe-Issoire" qui regroupe plusieurs associations, partis politiques et citoyens du 14e. Le Comité accompagnait les résidents dans leurs démarches et apportait une aide constante - véritable travail de fourmi - aux dossiers de régularisation. Des recherches de logement avaient été entamées, en concertation avec les services sociaux. En juillet 2004, quelques familles avaient été expulsées d'une partie des bâtiments, à la suite d'un pseudo arrêté de péril. Début 2005, une enquête sociale avait permis de cerner les situations et les besoins en logement des résidents. En tous cas, le 26 de la Tombe-Issoire semblait aussi bien tenu que possible. Ces derniers temps, des rondes nocturnes étaient effectuées par les habitants eux-mêmes afin de prévenir d'éventuels incendies.

Une logique de l'absurde

Les évacués se sont vu proposer un simple hébergement en hôtel, une solution inadaptée à la vie de famille, qui ne peut



Avant l'assaut, habitants et élus font face aux forces de police. (PHOTO FRANÇOIS HEINTZ)

être que transitoire. L'accueil des enfants dans leur classe s'est déroulé le plus normalement possible selon les enseignants, le temps scolaire leur offrant un cadre structurant et l'assurance d'un repas chaud à la cantine à midi. Mais la vie en hôtel ne constitue évidemment pas un environnement serein pour de jeunes enfants, qui accusent à certains moments de la journée fatigue et déconcentration. Que penser également de la suite de leur année scolaire ? Une solution de logement devrait être trouvée mais pas nécessairement dans le secteur de leur établissement actuel. Il faudra donc tout recommencer, ailleurs...

Car le problème est bien là, comme l'explique Martin Hirsch président d'Emmaüs, après les dernières expulsions : "Si on voulait rendre service et non pas faire de l'agitation médiatique on se poserait la question de savoir quels sont les endroits prioritairement dangereux et où mettre ceux que l'on va déloger !" Le comité de soutien, les associations, les élus de l'arrondissement s'en inquiètent désormais car c'est bien

autour de cette question cruciale que tout s'organise.

Dans l'immédiat, ou plutôt dans un provisoire qui pourrait durer, c'est le Samu social qui finance, à 100%, l'hébergement en hôtel, avec maintien dans ces lieux pour une durée indéterminée jusqu'au relogement. La préfecture de Paris a chargé l'organisme "Habitat et intervention sociale", d'une enquête sociale pour préparer les dossiers de logement.

Si tout le monde se félicite de cette évolution, on peut cependant craindre que l'examen "au cas par cas" prenne du temps et surtout ne règle pas globalement la question. Les expulsés qui n'avaient pas de papiers ont cependant obtenu immédiatement leur régularisation à la préfecture de police grâce, semble-t-il, à l'intervention de l'ambassade de Côte d'Ivoire ; ils peuvent, dès lors, faire une demande de logement social. Ont néanmoins été exclus de la régularisation des habitants du "26", absents lors de l'expulsion et les expulsés de juillet 2004. Le comité de soutien est

intervenue auprès de la préfecture de police pour demander que toutes les personnes sans papiers figurant dans l'enquête sociale soient prises en compte, requête restée sans réponse pour l'instant.

On compte actuellement en France 80 000 personnes sans domicile fixe, des milliers de demandeurs d'asile à la rue et trois millions de mal logés. Les événements dramatiques de cet été signalent l'urgence d'une prise de conscience. C'est dans tout le pays - et pas seulement à Paris - que s'impose un recensement précis de ces trop nombreux cas scandaleux et des immeubles dangereux. Le droit au logement est un droit universel. Il s'inscrit dans la mise en œuvre des obligations internationales souscrites par la France. La responsabilité de l'État est donc pleinement engagée, dès lors que le quota de 20% de logements sociaux dans chaque commune, prévu par la loi, n'est pas atteint et que la loi n'est pas appliquée partout où elle devrait, alors que tant de logements sont vacants à Paris et ailleurs.

Des solutions sont pourtant envisageables et possibles : construction de logements sociaux, réquisition et réhabilitation des logements vides... Pour qu'elles soient mises en œuvre, il faut qu'elles soient portées par une vraie volonté politique.

JACQUELINE DARTIGUES, CATHERINE EVRARD, DANIELE KRASSILCHIK ET ANNE-MARIE VARIGAUT.

Contact : Ligue des Droits de l'Homme. Section Paris 14/6. 25, rue Morère 75014 Paris. Tél. : 01.45.38.52.19. E-mail section : paris.14.6@ldh-france.org

* Composition du comité de soutien : collectif des citoyens du 14e, LDH 14e/6e, MRAP 14e/15e, La Page du 14e, Ras'l'front 14e, Udé !, LCR Paris 14, PS 14e, Rouge Vif, Les Verts 14, Collectif de Port-Mahon, les délégués des résidents.

JUSTICE NULLE PART !

Les Maisons de justice et du droit (MJD) des 14e et 17e arrondissements, qui offraient aux habitants des consultations juridiques gratuites, ont fermé partiellement depuis le 1er octobre. Elles ne sont plus désormais ouvertes qu'alternativement par quinzaine. La Ville de Paris, qui a alerté le ministre de la Justice par un vœu voté au Conseil de Paris, "déploret ces fermetures et constate que ce sont à nouveau les personnes les plus démunies et en réelles difficultés qui vont être frappées de plein fouet par le désengagement de l'Etat qui mène une politique de restriction budgétaire". Le ministère de la Justice ayant supprimé les crédits au concours des greffiers, le recrutement est plus difficile, notamment pour assurer l'accueil dans les MJD. Celle ouverte au 6, rue Bardinet en novembre 1999 a traité près de 1 000 dossiers relatifs au droit du logement, l'année dernière.

Expulsés avant d'aller à l'école ! Une rentrée pas comme les autres

Au 26 de la rue de la Tombe Issoire, l'immeuble attenant à la ferme Montsouris est déjà privé d'électricité et, curieux hasard, deux poubelles sont incendiées dans la nuit, une semaine avant l'expulsion des résidents (voir article ci-dessus).

La Préfecture de police déclare que les immeubles occupés sont "connus des services de sécurité pour comporter des risques à l'occupation". Elle justifie les expulsions en précisant que les personnes évacuées sont "des occupants sans droits ni titre et leur sécurité est en cause". Elle ajoute également avoir "pris des dispositions utiles afin que toutes les personnes expulsées puissent, en famille, être transportées dans des lieux d'hébergements décentés".

La Préfecture de police précise que "suite aux tragiques incendies survenus à Paris ces derniers jours, ces expulsions étaient prévues".

Cette action organisée le jour de la rentrée des classes suscite de nombreuses réactions. Le maire du 14e, Pierre Castagnou déclare : "C'est une opération coup de force organisée à des fins médiatiques. C'est inadmissible que cela ait lieu le jour de la rentrée scolaire. On donne la priorité à

la force. On ne règle pas un problème social par la force". Le sénateur Vert Jean Desessard, le président du groupe Vert au Conseil de Paris, René Dutrey, et une dizaine de personnes ont vainement tenté de s'interposer, mais ont été rapidement déplacées, manu militari, par les forces de l'ordre.

Le président de l'association Droit au logement (Dal), Jean-Baptiste Eyraud, estime que cette opération constitue "une réponse dure du gouvernement au manque de logements, alors que l'on attend des réquisitions". Interrogé par l'AFP, il poursuit : "Il y avait des alternatives à les mettre dehors au petit matin. Cette opération est une aubaine pour les marchands de biens qui ont pu acheter cet immeuble trois fois rien parce qu'il était squatté et qui vont pouvoir le revendre maintenant beaucoup plus cher".

Le maire de Paris, Bertrand Delanoë, prend acte des "engagements pris par la Préfecture de police, en termes d'hébergement d'urgence dans un premier temps, puis de logement pérenne dans un second temps".

Faut-il toujours qu'il y ait micros et caméras pour faire agir et réagir nos responsables ?

DIIDER CORNEVIN

Expulsé, de la rue... par deux bacs à fleurs !

Le 2 août dernier, devant la bibliothèque Brassens, deux bacs à fleurs devaient être installés... à l'endroit même où un sans-logis avait organisé son campement ! Il lui avait donc été demandé de quitter les lieux. Cette décision prise par la mairie, semble-t-il à la hâte, a été remise en cause par le maire adjoint, René Dutrey et, aujourd'hui, il n'est plus question de bacs à fleurs devant la bibliothèque. Cependant, quelques jours plus tard, les affaires d'Alexandre, le sans-logis, avaient été enlevées à son insu sans que l'auteur de cette brutale initiative se fasse connaître... Alexandre n'a rien retrouvé. Ses papiers ont disparu avec son sac. Il aurait, depuis,

trouvé un autre refuge. Par ailleurs, à cette même période, alertée par la mairie, "l'équipe emploi insertion" lui avait proposé un suivi pour l'aider à trouver du travail, démarche qui n'a pas abouti à ce jour. D'un côté la carotte, et de l'autre le bâton ?

Embellir la devanture de la bibliothèque aurait été en soi louable, mais, se servir de ce projet pour chasser une personne qui y a installé son lit d'infortune est un procédé inacceptable. Voilà une curieuse façon de traiter le problème des sans-logis qui ne semble pas cohérente avec les positions énoncées dans la réponse de la mairie à notre appel (voir La Page n°68)...

ELZA OPPENHEIM

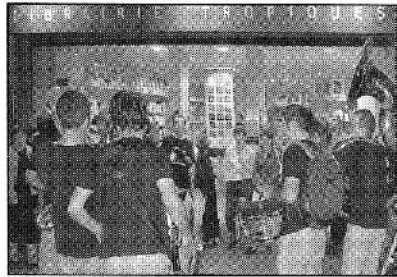
L'Equip'Page... est

l'association éditrice de La Page. Vous pouvez en devenir membre et, ainsi, participer à notre travail. Cotisation annuelle : 8 €. Envoyez vos chèques à l'ordre de L'Equip'Page : 6, rue de l'Eure, 75014.

LECTURE À HAUTE VOIX

Certains se souviennent sans doute du spectacle organisé, en juin 2005, par Micheline Uzan et ses lectrices, au conservatoire du 14e. Avec un accompagnement de deux pianos et un cor, le texte de Daniel Pennac, "comme un roman", avait trouvé des saveurs et des résonances nouvelles. Il montrait aussi que des amateurs, avec du travail régulier, pouvaient acquérir des qualités de quasi professionnels. Partagez, vous aussi, cette expérience : l'"Atelier de lecture à haute voix" a repris ses activités. Renseignements : Atelier de lecture à haute voix, 188 rue d'Alésia, tél. 01.45.88.06.02.

LA NUIT DES LIBRAIRES



(PHOTO STAN BAKERS)

Pour la deuxième année consécutive cette initiative, placée dans le cadre de la 17e édition de "Lire en fête", a remporté un franc succès dans l'arrondissement. Six librairies ont ouvert leurs portes le 14 octobre dernier pour offrir, en nocturne, diverses animations comme des lectures inattendues, des rencontres avec des auteurs, des débats... leur permettant de faire valoir leur rôle dans la diffusion du livre et l'accès à la lecture. Le public a répondu présent et les auteurs, mobilisés pour l'occasion, ont pu faire découvrir leurs libraires préférés. La Société des gens de lettre et la Maison des écrivains étaient partenaires de l'événement.

EXPO-CONCERT

Un nouveau lieu d'exposition vient d'ouvrir à l'angle de la rue Daguerre et de la rue Gassendi. Il propose aux plasticiens et musiciens un espace où se produire et s'exposer. A l'initiative de l'association "Espace libre", il est ouvert les vendredis et samedis de 18h00 à 23h00. Les habitants peuvent rencontrer les artistes le temps d'un verre, avant ou après dîner, la musique débute vers 21h00. L'entrée est à 3 €, boisson comprise. "Au 24bis, expo-concert" est situé au 24bis, rue Gassendi. Contact : Auguste au 06.62.01.40.59.

UN TASMANIEN AU MUSÉE ADZAK



Arjan Kok est un jeune peintre hollandais, émigré en Tasmanie mais installé à Paris depuis trois ans. Il expose ses huiles et aquarelles du 15 au 30 novembre. Tout l'inspire : les paysages montagneux ou marins, le quotidien des villes, des personnalités singulières, comme les textes du sieur Jaquemane. Arjan a déjà exposé à Quimper et Villers-Cotterets en Haute-Savoie. Au musée Adzak International Arts Space, il présente surtout des œuvres inédites. 3, rue Jonquoy, tél. 01.45.43.06.98.

Logement Ça c'est passé près de chez vous !

● Extraits d'une lettre ouverte (*) au maire de Paris

Monsieur le maire de Paris, [...] Les événements de cet été nous l'ont à nouveau cruellement montré : que ce soit dans le 14e, ailleurs à Paris ou en Ile-de-France, l'Etat s'attaque aux plus démunis en recourant à de véritables commandos d'expulsions. [...]

Cet été les habitants d'un squat au 26, rue de la Tombe-Issoire ont été expulsés. Mais, si ce squat est très médiatisé, nous pensons également aux très nombreuses autres personnes connaissant une insupportable précarité de logement. Quand nous discutons entre parents d'élèves à la sortie des classes, au square, lors d'une fête de quartier ou en faisant notre marché, nous rencontrons tous des personnes ou familles qui sont très mal logées, menacées d'expulsion, souvent en attente d'un logement social depuis des dizaines d'années. Leur situation socio-administrative s'étant compliquée avec le temps, ces personnes ne peuvent rebondir sans une aide extérieure.

Voici quelques exemples :

Madame T. vit dans un petit studio avec ses deux filles adolescentes. Cela fait plus de vingt ans qu'elle a fait sa demande de logement social mais la Ville ne lui propose toujours rien. Pourtant, elle travaille et gagne sa vie. [...]

Monsieur et Madame B. tiennent un commerce rue Didot. Habitants de leur quartier depuis vingt ans, ils ont dû quitter leur logement devenu trop cher et se retrouvent à six dans l'arrière boutique de

leur commerce. La vie est dure dans ce logement exigu et humide, des problèmes de santé et de scolarité s'en suivent. Les services sociaux viennent constater, le maire et les élus sont au courant mais personne ne peut les aider concrètement.

Monsieur et Madame N. vivent avec leurs trois enfants dans 24m². Madame est atteinte d'un handicap lui interdisant de travailler. Monsieur est au RMI, parfois il décroche des contrats d'intérim. Néanmoins, il arrive à nourrir sa famille et à payer un loyer qui s'élève à l'exorbitante somme de 800€. Le propriétaire leur a annoncé le non-renouvellement du bail de trois ans. Ils ne savent pas où aller.

Monsieur et Madame X. vivent à l'hôtel avec leurs deux enfants en bas âge. S'agissant d'un hôtel de tourisme, cette famille dérange le calme de l'établissement. Ils doivent partir à la fin du mois. Gagnant leur vie "normalement", mais sans garant, ce couple n'arrive pas à convaincre un propriétaire privé de leur signer un bail. [...]

Madame C. est gardienne d'immeuble. Depuis son divorce, chaque jour est un combat pour sa survie et celle de ses enfants. En fin de bail, après un licenciement économique, elle a reçu un jugement d'expulsion. Malgré l'enquête sociale en cours, cette famille a été expulsée par la force publique à la mi-septembre et se retrouve dans une chambre d'hôtel.

Monsieur et Madame V. vivaient avec leurs deux enfants dans un studio de 24 m². Atteint d'une grave maladie, Monsieur n'a cessé d'alerter les services sociaux, asso-

ciations, voisins car il ne savait où aller se loger si le pire arrivait. Fin octobre, ils ont été expulsés de leur logement privé rue Pernety.

[...] plusieurs associations et habitants de l'arrondissement ont pris l'initiative de rédiger cette lettre ouverte. Ils représentent toutes les strates de la société : cadres supérieurs et moyens, étudiants, artistes, jeunes travailleurs, intermittents du spectacle, travailleurs migrants, personnes retraitées, personnes en attente de régularisation, chômeurs, RMistes, artisans, commerçants. Solidaires, ils ne supportent pas que le silence soit fait sur ce qui se passe en ce moment !

Monsieur le maire, [...] nous demandons :

D'arrêter immédiatement les expulsions sans logement.

De prendre des mesures immédiates pour le logement décent de tous.

De créer un service social lié au logement décliné dans chaque arrondissement avec des moyens renforcés pour la prévention des expulsions.

De dégager des fonds pour la création de logements sociaux, l'aide aux personnes dont le logement est mis en vente et l'accompagnement social par des associations agréées [...].

De rendre obligatoire l'enquête sociale à transmettre au juge avant de déclencher la procédure d'expulsion.

D'augmenter les aides à la personne (les allocations logement) afin de pouvoir affronter les prix des loyers dans le privé.

D'ouvrir les centres d'hébergement d'urgence toute l'année et non seulement pendant l'hiver.

D'assurer la création de logements sociaux, par le biais de la préemption, dans les lieux réaménagés afin d'éviter un embourgeoisement se faisant aux dépens des ménages à bas revenus.

D'inciter les bailleurs à gérer un parc de logements "dans le diffus" [...] : quelques logements sociaux dans une copropriété de 30 ou 40 logements permettent de créer une véritable mixité sociale.

De privilégier les logements financés par les Prêts locatifs aidés d'intégration (PLAI) qui font cruellement défaut dans les programmes annoncés jusqu'à présent.

De faire des propositions de loi en vue d'un blocage des loyers en dessous du prix du marché.

(*) Au 23 octobre, la lettre est signée par l'association Urbanisme et démocratie, le comité local de la FCPE de l'école Hippolyte-Maindron, la maison de quartier "Le Moulin" et La Page.

En réaction à l'insupportable crise, les habitants ont constitué un collectif "logement".



Manifestation pour le droit au logement le 15 octobre dernier, les associations du 14e étaient représentées.

Révoltés par plusieurs expulsions sans relogement, les habitants du 14e refusent d'accepter la violence de ces actes. Si la mairie se montre solidaire, elle n'a pas de véritable pouvoir ni beaucoup de moyens d'action.

Jeu 10 octobre, une mère de deux enfants a été expulsée d'un logement privatif rue Boyer-Barret. Le lendemain, un groupe de parents d'élève de l'école Hyppolite-Maindron s'est présenté à la mairie du 14e pour exprimer son incompréhension. Une vingtaine de personnes, surtout des mères de familles avec bébés et poussettes, s'est retrouvée devant le bureau des élus. Toutes connaissent des situations dramatiques et attendent un logement social depuis des lustres. L'un deux est en attente depuis 25 ans.

Le rôle de la mairie se limite à la proposi-

tion des dossiers de demandeurs de logement aux bailleurs qui choisissent leurs locataires. Néanmoins, très sollicitée, la mairie a tenté une intervention auprès du commissariat pour que des sursis soient trouvés pour les familles menacées. Mais, d'autres expulsions ont eu lieu depuis.

Le commissariat étant chargé de faire "du chiffre", les plus fragiles se trouvent ainsi à la rue ou à l'hôtel.

Pour soutenir moralement ces personnes, mais aussi pour dénoncer comment l'Etat stigmatise et écrase les plus fragiles, l'association Urbanisme et démocratie organise un point de rencontre régulier : elle organise des petits déjeuners militants et revendicatifs tous les mardis matin, dès huit heures, à l'angle des rues Didot, Alésia, Gergovie.

SABINE BRÖHL

Expulsions Nouvelle procédure

● Vérifier la bonne foi des locataires en retard de paiement.

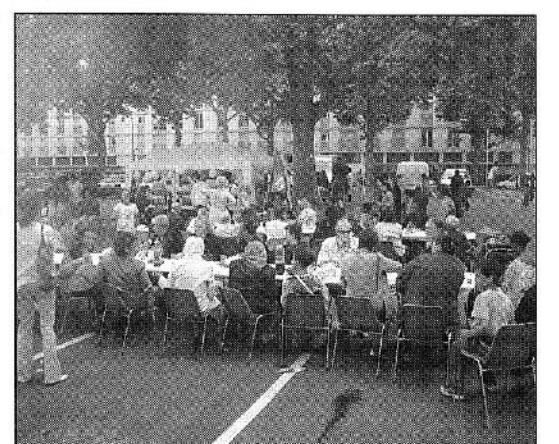
À Paris, l'année 2004 a connu 1049 jugements d'expulsion dont 378 avec délai de paiement. 369 étaient des congés pour vente. Pourtant la loi de lutte contre les exclusions du 29 juillet 1998 a mis en place une nouvelle procédure de prévention des expulsions pour impayés de loyer, favorisant la prévention des expulsions. Une enquête sociale doit être réalisée dans les deux mois qui précèdent l'assignation devant le tribunal. Des documents pédagogiques sont régulièrement diffusés aux travailleurs sociaux pour les aider à réaliser ces enquêtes. La loi de programmation pour la cohésion sociale du 18 janvier 2005 introduit la notion de "bonne foi". La signature d'un nouveau bail peut se négocier lorsque l'occupant montre qu'il respecte ses engagements. La saisine de la Section départementale des aides publiques au logement (SDAPL) ou de la Caisse d'allocations familiales (Caf) est obligatoire pour rechercher, en accord avec le bailleur social, des solutions adaptées à la situation des familles. Le préfet a ce rôle central, mais mobilise-t-il ce dispositif systématiquement ? Qui peut le vérifier ?

Depuis 2004, une équipe départementale chargée de la prévention des expulsions s'est installée avenue du Maine. Des travailleurs sociaux sont chargés du suivi des ménages menacés d'expulsion qui sont inconnus des services sociaux. Ainsi 100% des ménages assignés au Tribunal pour dettes locatives, devraient être reçus par un travailleur social qui établit un diagnostic social permettant au juge de statuer en connaissance de cause, de préparer les personnes à l'audience, afin d'obtenir les délais utiles à l'ouverture des aides qui éviteront l'expulsion. Mais la question se pose de savoir s'ils ont véritablement les moyens d'assurer le suivi social de tous. On peut en douter !

Il est grand temps de remplacer ces suivis de dernière minute par un réel accompagnement préventif. Dans le Sud de Paris, il n'existe malheureusement pas encore de permanence de prévention des expulsions qui recevrait et accompagnerait les gens dès lors qu'ils connaissent les premiers problèmes de paiement. S.B.

Un futur centre social à la Porte-de-Vanves

Au mois de juillet dernier, l'association le Lac (Lien animation culture), association de préfiguration du futur centre social de la Porte de Vanves, a organisé une fête pour présenter le projet de construction de ce centre situé avenue de la Porte de Vanves. Contact : 01.45.38.66.44 ou lac-pdv@noos.fr.



Rue de la Gaîté

Le Conseil de quartier fait face

● Pour une histoire de façade, le débat s'enflamme entre partisans d'une ville à vivre et ceux d'une ville musée.

Au 25-27, rue de la Gaîté, une construction neuve doit venir remplacer les anciens entrepôts d'un célèbre supermarché du quartier. Le programme comprend quelques logements sociaux de la Régie immobilière de la Ville de Paris (RIVP), une pension de famille des Petits frères des pauvres, un équipement pour la petite enfance, un jardin partagé et un commerce. Après trois présentations au public et modification du projet par l'architecte pour tenir compte de certaines remarques, le Conseil de quartier presse à présent les autorités de le réaliser au plus tôt. Seule, l'association Monts 14 a organisé la mobilisation contre ce projet au motif que la façade n'est pas de son goût.

Le 11 octobre dernier, l'école de la rue Delambre est pleine à l'occasion de la réunion du Conseil de quartier Montparnasse-Raspail. Le premier point examiné à l'ordre du jour est celui du projet de construction au 25-27, rue de la Gaîté. L'adjoint à l'urbanisme de la mairie du 14e présente le sujet avant de laisser la parole à l'architecte. Celui-ci développe rapidement le projet avant de se faire brutalement interrompre par le représentant de l'association Monts 14 critiquant "l'architecte et son amour propre" (sic). Rappelé à l'ordre par la présidente du Conseil de quartier, l'importun se rassoit. L'architecte peut alors



Au 25-27, rue de la Gaîté, une nouvelle construction de logements sociaux va remplacer l'ancien entrepôt et le sex-shop. (PHOTO JACQUES BULLOT)

présenter les modifications apportées au projet, principalement en façade : celle-ci sera plus claire avec de larges parties blanches encadrées de gris clair.

Depuis des décennies, la façade du 25-27 rue de la Gaîté est celle d'un entrepôt de béton, grise, flanquée d'une palissade en métal, elle-même dissimulée sous une couche impressionnante d'affiches en tous genres. Certes le projet de la RIVP n'est

pas de refaire un immeuble des années folles rue de la Gaîté. Il s'agit d'une construction fonctionnelle dont l'esthétique et les couleurs, maintenant modifiées par le Conseil de quartier, s'intégreront rapidement dans le paysage urbain. Le commerce en rez-de-chaussée permettra au passant de percevoir la continuité de la rue (ce qui est impossible actuellement). Les habitants de la future pension de famille et

des futurs logements sociaux ne seront en aucune manière stigmatisés par un habitat à l'exubérance débridée.

Expulsez les sex-shops !

Le débat peut ensuite commencer. A Monts 14 qui critique une nouvelle fois le soi-disant amour propre de l'architecte, un habitant demande si cette association et son président sont fiers de ce qui a été défendu et réalisé à La Bélière, rue Daguerre. Quelques habitants auraient espéré, rue de la Gaîté, une esthétique moins neutre et plus audacieuse : l'immeuble en effet ne se distinguera pas par ses débordements. La représentante de l'association Petits frères des pauvres rassure certains habitants sur le projet social, le suivi permanent et régulier des futurs résidents de la pension de famille et la façon dont ces personnes sortant de l'errance occuperont leur logement. Plusieurs questions sont posées sur la qualité des logements, des fenêtres. L'architecte ne peut (l'ordre du jour est chargé et la présidente ne lui laisse que peu de temps), développer l'ensemble du projet mais explique que celui-ci a longuement été mûri et que la façade n'est que le prolongement visible de toute cette réflexion. Plusieurs habitants s'inquiètent du fait que le Conseil de quartier, par ses interrogations et demandes de modifications, ait pu retarder

la réalisation du projet. Ils expriment plusieurs fois l'urgence de construire des logements sociaux et saluent l'opportunité offerte dans leur quartier. L'adjoint à l'urbanisme les rassure : tant que le sex-shop situé en rez-de-chaussée n'a pas déménagé, les travaux ne peuvent débuter : les habitants n'ont fait prendre aucun retard au projet. Après les incendies et expulsions de l'été, l'indignation est sur plusieurs lèvres : "On expulse les gens et on n'arrive pas à expulser les sex-shops !"

A vouloir regarder la ville comme un musée, à ne s'intéresser qu'au vernis des façades, les protecteurs autoproclamés du patrimoine, du supposé bon goût, du soi-disant beau... ont fini par trouver les limites de leur acharnement. Derrière les façades, qu'elles soient de béton ou de vieilles pierres, la vie est là avec ses rires et ses misères. Il ne faudrait pas qu'à force d'arguments esthétiques qui ne sont jamais partagés par tous (ah, les goûts et les couleurs...), on nous concocte des villes "à la Disneyland".

On ne viendra pas étudier l'immeuble (ni ses habitants) depuis le Japon comme d'autres projets toujours vainement contestés par l'association Monts 14, et c'est tant mieux !

JEAN-PAUL ARMANGAU

Aménagements d'un quartier

Broussais s'ouvre... sur une promenade de santé ?

● La Ville de Paris a décidé de racheter les principales voies internes de l'ancien hôpital pour les transformer en rues publiques.

Le 17 septembre dernier, les habitants du quartier de l'hôpital Broussais étaient conviés à un repas de quartier suivi d'une projection de cinéma en plein air sur la dalle de béton située en plein cœur du site. En même temps qu'ils pouvaient se familiariser avec le dossier et les propositions des associations, ils fêtaient les avancées obtenues au printemps. Avec la décision de rachat des voies intérieures par la Ville, la voix des associations – à travers notamment le Collectif redessins Broussais (CRB*) – commence à être prise en compte. Cette revendication satisfait la pertinence de leur travail et de leurs propositions. Seront rachetées la longue traversée qui mène de la rue Didot (au n°96 bis) jusqu'à la rue des Arbustes vers la rue Raymond-Losserand et une autre voie au cœur du site. La rue des Arbustes restera en impasse, tout comme la rue des Mariniers : le projet initial qui prévoyait une liaison automobile entre la rue des Mariniers et l'intérieur du site est retourné dans son carton, suite à l'opposition des habitants (La Page n°62). Mieux encore, le projet avancé par l'Assistance

publique – Hôpitaux de Paris (AP-HP), propriétaire de la plupart des terrains et bâtiments, qui prévoyait l'accès automobile au site par la dalle (que les associations veulent transformer en espace vert) a été refusé (voir encadré). La Ville a décidé la transformation de la partie supérieure de la dalle qui couvre la petite ceinture ferroviaire en zone de circulation douce, tout en conservant une offre de stationnement dans la partie inférieure.

Toutes ces propositions ont été avancées par le CRB. Elles sont issues des séances régulières de son "atelier populaire d'urbanisme". Ces ateliers ont travaillé sur la base de plusieurs centaines de réponses à des questionnaires diffusés dans le quartier (La Page n°66) et de réunions publiques ou festives comme celle de septembre dernier.

Définir le projet

La forme que prendra l'espace vert au dessus de la dalle recouvrant l'ancienne petite ceinture ferroviaire reste encore à définir. Le souhait d'une prolongation verdoyante de la promenade Auguste-Renoir voisine – ouvrant une liaison directe entre



Le CRB présente ses propositions lors d'un repas de quartier. (PHOTO JEAN-PIERRE COULOMBE)

la rue Raymond-Losserand et la rue Didot – bute cependant sur des contraintes techniques comme la résistance de la dalle. La mairie se veut cependant rassurante, affirmant que l'aménagement paysager ne se résumera pas à une dalle de béton agrémentée de quelques jardinières comme le laissait pourtant supposer le texte de la délibération.

La décision municipale d'aménagement a également enclenché un processus d'appel d'offres qui a récemment permis de sélectionner l'équipe chargée des études préliminaires du pilotage et de la coordination des futurs travaux. À la demande du CRB, la mairie a accepté de préciser les modalités minimales de concertation dans le cahier des charges : plusieurs rencontres de préparation et de suivi du projet avec les "acteurs locaux" (élus, associations, conseil de quartier) et participation de la maîtrise d'œuvre à au moins deux réunions publiques (présentations d'un

avant-projet puis du projet final, ensuite soumis à enquête publique). Une première rencontre a eu lieu à la mi-octobre et les principes d'aménagement présentés par le bureau d'études techniques rejoignent les grandes lignes avancées par le CRB. Un deuxième rendez-vous est prévu, ainsi qu'une première présentation publique qui pourrait avoir lieu en janvier.

Tout est donc loin d'être bouclé et les personnes qui souhaitent avoir leur mot à dire pourront encore le faire. De son côté, le CRB reste mobilisé pour éviter toute dérive après les annonces de la Ville. En effet, de nombreux points restent à discuter pour un équipement non négligeable dont le coût est estimé à 5,6 millions d'euros.

BRUNO MARTIN

(*) Retrouvez la documentation liée à ces aménagements sur le site du CRB : <http://c.r.broussais.free.fr>

De nombreux projets

Sur le site de l'ancien hôpital Broussais, la Ville de Paris envisage la création d'un Établissement hospitalier pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), mais l'AP-HP propose un prix trois fois supérieur aux estimations. La Ville a également repris la proposition de créer un équipement culturel ouvert au quartier (projet avancé par le CRB, voir La Page n°59 et <http://lachaufferie.free.fr>), dans les bâtiments de la chaufferie et du funérarium. Enfin, le maire du 14e soutient le souhait du Centre de réadaptation psychothérapeutique (Cerep) d'acquiescer un dernier bâtiment. Le devenir du plus grand immeuble, pour le moment destiné à accueillir les installations provisoires d'activités hospitalières pour raison de travaux dans leur lieu d'origine, reste flou, tout comme l'avenir des activités provisoires installées sur le site.

Logique mercantile

L'opposition que se livrent, au sein de l'AP-HP, gouvernement (dont dépend la direction générale de l'organisme public) et exécutif parisien (qui préside le Conseil d'administration) peut-il en partie expliquer les difficultés à percevoir le devenir de Broussais ? Comment, sinon, comprendre les réticences de l'AP-HP, pourtant guidée par une logique de rentabilité (comme en témoigne l'exemple de Saint-Vincent de Paul), à officialiser les

propositions d'achat de bâtiments faites par la Ville depuis bientôt deux ans ? Car l'Assistance publique souhaite vendre : elle a, l'an passé, confirmé son intention de déplacer ses dernières activités hospitalières (du bâtiment Les Mariniers qui donne sur la rue du même nom) à l'hôpital Corentin-Celton d'Issy-les-Moulineaux, d'ici 2008-2009 et cherche preneurs pour la plupart des pavillons dont elle est encore propriétaire.

Abonnez-vous à La Page

Six numéros : 8 € ; soutien : à partir de 15 €. Adressez ce bulletin et votre chèque à l'ordre de L'Equip'Page : 6, rue de l'Eure 75014.

Nom.....

Prénom.....

Adresse.....

AU CHARMING CAFÉ

Le resto-café-concert de la rue du Château a repris sa programmation musicale. Du lundi au samedi, vous pourrez y écouter des groupes du quartier, notamment les Troubadours de désordre (qui ont clôturé la fête de La Page cette année) mais aussi les découvertes musicales de Richard, patron du lieu. Les prix sont toujours raisonnables et l'ambiance des plus conviviales. Alors, rendez-vous pour une soirée entre voisins au 148, rue du Château ; tel. 01.42.79.01.29, site Internet : www.charming-cafe.com.

1COSTARD POUR 2

"Chansons françaises à texte compliqué qui fait mal à la tête et dont on ressort groggy" aiment-ils dire. Leurs textes renvoient plutôt à Desproges ou Bashung, mêlent réalisme et poésie et son soutenu par une musique fraîche et inspirée. On les a vu au Charming, ils repassent dans le 14e le samedi 3 décembre à l'Entracte Gaîté (24, rue de la Gaîté, tel. 01.43.22.72.90). Retrouvez-les sur www.1costardpour2.fr.

DANSEZ, MAINTENANT !

Rock'n'roll, claquettes, salsa, lindy hop, quick step, tango, cha cha, paso, valse... L'association OEPF que vous avez pu voir à la fête de La Page en juin, propose des cours d'initiations, pour débutants et moyens les mardis et mercredis en soirée au 5, rue du Moulin-Vert. Un cours d'essai gratuit est offert dans chaque danse. Tél. 01.45.40.43.90.



La fête hivernale de la rue des Thermopyles se déroulera le dimanche 18 décembre après midi. Autour d'un vin chaud (chocolat chaud pour les enfants), les habitants pourront se retrouver pour discuter des derniers projets développés dans le quartier, accueillir les nouveaux arrivants et surtout découvrir les talents artistiques ou culinaires de leurs voisins : pots de confiture maison, cartes postales, vêtements de poupée, objets artisanaux en tous genres... Si vous voulez donner un coup de main à l'organisation et au bon déroulement de la manifestation, contactez l'association Urbanisme et démocratie au 01.40.44.81.92 ou allez faire un tour sur son site : <http://u.d.free.fr>.

ARTISANS DU MONDE

Le groupe du 14e de l'association de commerce équitable cherche à étoffer son équipe. Il s'agit de participer à la promotion d'échanges plus équitables entre les producteurs du "Sud" et les consommateurs du "Nord", de participer à des campagnes d'information, de diffuser les produits sur un marché de l'arrondissement et de participer à la vie de l'association pour garantir aux petits producteurs (souvent "bio") de commercialiser leurs produits à des prix justement rémunérateurs. Si vous avez quelques heures à consacrer dans le mois et que vous êtes prêts à vous engager sur la durée (une année par exemple), rejoignez cette équipe jeune et dynamique ! ADM Paris 14 : 14, rue Jonquoy, tel. 01.45.39.06.99, admparis14@free.fr, www.artisansdumonde.org/boutique/s/IDF/paris14.

L'impression selon Arte

● Dans les ateliers Arte, en plein cœur du 14e, les arts de l'impression sont à la fête. Visite avec Jules Maeght, de la troisième génération d'une lignée d'éditeurs talentueux.

C a pique, ça pointe et ça burine. Ça presse, ça colle, ça chauffe. Ça peint et ça dessine. Ça bouillonne là-dedans. Ça imprime à tous les vents. Toutes les méthodes ont droit de cité, toutes les intuitions sont bonnes à tenter pour permettre aux artistes de réaliser des livres et des tirages d'exception.

"Arte, arts et techniques graphiques", annonce une modeste plaque posée au flanc du porche d'une fameuse rue piétonne du 14e. Derrière, retirées dans une cour de verdure, les imprimeries Arte. Une effervescence tranquille, 600m² d'ateliers en brique, couverts de lierre, hors du temps.

Dans le hall, une immense armoire de classement dont chaque tiroir porte une étiquette ; on peut y lire les noms de Calder, Chagal, Miro, Tapiès... "Tous sont passés par là et ont travaillé à l'atelier pour suivre le processus de création de leurs œuvres, raconte Jules Maeght. Aujourd'hui encore les artistes viennent travailler ici pour découvrir de nouvelles voies, expérimenter... Nous sommes derrière eux pour les accompagner, les conseiller."

Jules Maeght. Un incroyable besoin de partager ses connaissances, de rendre accessibles les techniques, les ficelles. Un passionné. "Je ne suis pas un artiste, je suis un artisan." Comprendre : Jules Maeght est tout à la fois un professionnel et un esthète

de l'imprimerie. "Ici, nous ne réalisons pas de simples reproductions d'œuvres d'artistes, mais de véritables créations destinées à sortir uniquement au format de livres. Le livre est notre média ; l'art ne doit pas être sacralisé, il a une valeur émotionnelle qui doit être partagée."

Sérénité appliquée

Les ateliers regorgent de brouillons d'impression, de papiers, de tirages photos, d'affiches... Odeurs de papiers, d'encres et d'alchimie... Odeurs d'imprimerie. A l'étage, un ouvrier s'applique à imprimer, à la main, une à une, les pages d'un livre. Un mouvement manuel reproduit en tirage limité : "La difficulté c'est la constance". Chaque tirage est ensuite signé de la main de l'artiste. "Plus que pour la renommée, cette signature est une validation de la qualité du travail du graveur." Un peu plus loin, l'artiste Marco del Rey dessine. "Ici, plutôt que dans mon atelier personnel, parce que j'ai la place au calme, je suis bien pour l'inspiration." Sans compter sur la proximité des ouvriers qui mettront en œuvre son travail et qu'il veut connaître.

Aujourd'hui, onze ouvriers travaillent avec Jules Maeght pour Arte. "En 1968, Arte comptait 90 personnes dans l'atelier, mais l'édition est en perte de vitesse, et les techniques nécessitent moins de main

d'œuvre." La qualité plutôt que la quantité. "Chez Arte, nous avons toujours cherché à mettre à la disposition des artistes les meilleurs outils d'impression pour les libérer des contraintes techniques." Maîtriser les techniques pour mieux les détourner, expérimenter, améliorer. Elles y passent toutes : gravure sur bois, au burin, eau forte, aquatinte, linogravure... Véritable inventaire à la Prévert des arts de l'imprimerie. Tiens ! Prévert. Justement, celui-là a fait partie des auteurs qui sont passés sous les presses d'Arte, accompagné de compositions de Miro. Prévert + Miro + l'atelier Arte = un livre (tirage limité, s'il vous plaît !) sous le label de la maison mère : Maeght.

Maeght à l'âme

Maeght, la maison d'édition de livres d'art fondée par Aimé, le grand-père. Maeght, famille d'éditeurs des talents, défricheurs, et expérimentateurs de techniques d'impression. Jules, de la troisième génération après Aimé et Adrien, est désormais aux commandes de l'atelier parisien. Un lieu prestigieux où sont passés les plus grands noms de l'art du XXe siècle. Maeght a publié rien moins que Matisse, Miro, Prévert, Rebeyrolle, et les contemporains : Aki Kuroda, Marco del Rey... Une maison d'exception qui ne pouvait exiger

que les meilleures réalisations au point de créer son propre atelier. Aujourd'hui, Arte travaille principalement pour Maeght, qui génère 80 % de son activité.

Maeght, aussi, qui a donné naissance à la fondation du même nom, à Saint-Paul-de-Vence, sur la Côte d'Azur. La maison dispose encore de vitrines rue du Bac dans le 7e arrondissement de Paris, et à Barcelone. Aujourd'hui, Jules vit justement entre Barcelone et son 14e qu'il affectionne particulièrement. "Outre les commodités de transport depuis Denfert-Rochereau, qui facilitent l'activité, c'est historiquement un quartier d'imprimeurs. Les deux plus gros ateliers de lithographie d'après-guerre étaient dans le 14e. C'est aussi un quartier culturellement très fort, une véritable concentration d'artistes." Giacometti, bien sûr, mais aussi l'un des étalons de la maison Maeght : Aki Kuroda.

Mais chut, les artistes-artisans travaillent. Et si Jules Maeght ne rechigne pas à inviter parfois à visiter son atelier, il préfère que l'on apprécie son travail dans la galerie de la rue du Bac. "La technique n'est pas une finalité, ce qui compte c'est le résultat".

LOUIS GUINAMARD

Les productions des ateliers Arte sont à la galerie Maeght : 42 rue du Bac, 75007 Paris arte@maeght.com, www.maeght.com.

Le commerce équitable à Pernety

● Zébrur*, une boutique pas tout à fait comme les autres.

Derrière une façade jaune claire, on trouve dans un local parqueté de bois blond des produits de pays lointains. Echarpes du Laos, café d'Ethiopie, jus d'orange pressé à Cuba, confitures cuites au Swaziland, taies de coussin cousues au Mali, noix lavantes ramassées dans l'Himalaya, plantes de beauté cueillies dans la forêt amazonienne. Tant de richesses qui nous font voyager et rêver sous un seul toit.

Thérèse Fisher-Djimbong, d'origine camerounaise, nous ouvre la porte du commerce équitable. Avec des mots très simples, elle nous présente son activité. "C'est une économie du cœur, dit-elle, une relation de partage qui aide ceux du Sud mais qui doit contribuer à développer l'économie d'ici. J'achète et je revends des pro-

duits variés, des bijoux et des textiles venus de la terre entière. Cela permet à ceux qui les produisent de réaliser des bénéfices. Et à moi de payer mon loyer ! L'idée initiale vient d'un prêtre hollandais, Max Havelaar, qui, afin d'aider des paysans à vivre plus décemment, créa un réseau de commerce équitable pour le café en Amérique du Sud".

Thérèse nous parle un peu de son passé et nous dévoile le secret du nom choisi pour son magasin inauguré récemment, Zébrur. "J'ai grandi à Yaoundé chez les sœurs du Sacré-Cœur où j'ai décroché un BEP de couture. J'ai ensuite ouvert un petit atelier de couture à Douala, puis je suis venue en France avec mes deux enfants. J'ai travaillé pendant 20 ans comme styliste et j'ai ensuite créé une association pour donner des rudiments professionnels aux femmes

africaines. Aujourd'hui, c'est l'ouverture de Zébrur. Le zèbre est un animal qui porte des bandes noires et blanches. Il est à l'image de la société française, multiculturelle et multiraciale. Ce nom évoque le mélange, la mixité, les échanges, la rencontre de mondes différents, l'aide entre les peuples. Tout le monde est conscient des besoins des autres, il y a une prise de conscience des jeunes qui ont grandi ensemble".

Le 14e est-il un bon endroit pour vendre ce genre de produits ? "Oui, les habitants se sentent concernés. On discute dans la boutique avec des gens qui ont beaucoup voyagé. Ils nous racontent tous les jours des histoires des quatre coins du monde".

JOHN KIRBY ABRAHAM, DIANA HAMILTON, D. C.

*Zébrur, 36 rue Pernety.



(PHOTO J.K.A.)

Paris, à tu et à toits

Frédéric Vuillod aime Paris. Et il le lui prouve chaque soir, ou presque. Depuis 15 ans, il se fonde dans la nuit, repère un monument, l'enveloppe de ses regards amoureux, l'observe sous toutes ses coutures puis se lance à l'assaut de l'inaccessible. Une fois au sommet il savoure son bonheur et prend son temps. La pause, il la fait en compagnie de son appareil photo. Et de nuit, pour capter Paris, il faut pauser. Entre 15 et 45 secondes par photo. Cette somme de clichés, plus de 500, dormait chez lui. Un jour, Frédéric rencontre un éditeur, le bien nommé "Le Mécène". Après un travail de sélection, 110 photos viennent garnir l'ouvrage. Membre du Conseil de quartier Pernety et militant dans plusieurs associations



de quartier, Frédéric n'a pas oublié le 14e arrondissement puisque l'ouvrage lui consacre quelques clichés. Il signera son livre "Paris, les toits, la nuit" à la librairie "Tropiques" (63, rue Raymond Losserand) en décembre. "Paris, les toits, la nuit" : 128 pages, 29,90 €. Quelques photos visibles sur le site www.frederic.vuillod.com.

J.-P.A.

Les clairs-obscurs de Claire

● Elle est venue nous voir, en voisine, pour présenter son premier livre illustré.

"Couleur bougie" n'est pas le fruit du hasard mais le résultat d'une rencontre entre l'éditeur, l'auteur et Claire, l'illustratrice : "Mathieu, l'auteur, m'a livré des mots-clés à partir desquels j'ai fait travailler mon imaginaire. Le texte n'était même pas entièrement écrit. J'ai accroché tout de suite".

Le livre est une série de variations qui s'entrelacent en dix tableaux poétiques. Des histoires à la fois simples et complexes, entre rêve et réalité : une vie, de la naissance à la mort, symbolisée par la flamme. Un clair-obscur, comme à la lumière d'une bougie, que les encres de Claire sont prompts à mettre en forme, nous incitant à la rêverie. Jouant sur les degrés d'abstraction et l'intensité des couleurs, ces encres-aquarelles expriment soit la violence, l'arrachement, la douleur jusqu'à se brûler les doigts à la flamme, comme dans "Autodafé", soit le bonheur, le plaisir partagé, l'espoir dans "L'Etreinte" jusqu'à l'efflolement de la flamme.

Claire-Marie Lévêque fait sien les mots

du philosophe Gaston Bachelard, repris en exergue du livre, "la flamme nous force à imaginer". Elle utilise des techniques très variées : pinceau, couteau, collages voire tissus. Elle se rappelle avoir toujours peint. "Les grottes de Lascaux, c'était déjà elle !", ironise Mathieu. Comme beaucoup, elle a été attirée par l'impressionnisme et le surréalisme puis sa sensibilité s'est tournée vers des peintres comme Nicolas de Staël, Antoni Tapies et Pierre Soulages. Elle a déjà d'autres projets d'illustrations, à côté de son activité professionnelle, le conseil en médias.

Claire est tout feu, tout flamme pour notre quartier, où elle habite depuis deux ans. Elle exposera ses encres originales au café La Comedia, 51, rue Boudard, du 19 au 31 décembre.

F. HEINZ

"Couleur bougie", de Mathieu Geoffroy, encres de Claire-Marie Lévêque (14 €) et "Carnet d'un pince-oreille" de Romain Guinamard, illustré par Joséphine Audebert (14 €). Editions Taor, 146 rue Montmartre 75002 Paris. www.taor.fr

Saint-Vincent-de-Paul

● La lutte continue pour assurer la prise en charge de la mère et de l'enfant

En juillet, l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) fait voter par son conseil d'administration la disparition, par étapes, de St-Vincent-de-Paul selon son plan stratégique de dislocation. Début août, nous assistons à une médiatisation intempestive, lancée par le ministre de la Santé, après la découverte de fœtus morts, conservés depuis plusieurs années dans la chambre mortuaire "en dehors de tout cadre juridique". Trois mois après, on attend toujours le rapport de l'inspection et les éclaircissements nécessaires sur les responsabilités. Devant la réaction rapide du Comité de sauvegarde, la Directrice de l'AP-HP est contrainte de reconnaître dans un communiqué : "l'excellence de l'ensemble des activités de l'hôpital, la maternité, tout comme la néonatalogie, la pédiatrie, les laboratoires et l'imagerie faisant partie des services les plus réputés de Paris ; c'est également un centre de référence pour les malformations fœtales".

Sans s'en émouvoir, l'AP-HP programme le démantèlement des services, faisant fi des compétences et de la cohérence acquises par les équipes soignantes, tant pour la prise en charge et le suivi des enfants handicapés que pour les maternités à risque. Dès l'été, le transfert du service de neuro-pédiatrie à Trousseau a été effec-



Le stand du comité de sauvegarde à la fête de La Page, en juin dernier. (Photo J.K.A.)

tué dans l'urgence et dans les plus mauvaises conditions (locaux d'accueil, personnel, nombre de lits, etc.). Malgré les demandes réitérées du Comité de Sauvegarde (familles, personnel, habitants, élus...), qui lutte pour le maintien de l'hôpital avec tous ses moyens, le ministre de la Santé actuel, comme le précédent, "n'a pas le temps de le recevoir", ni de venir

s'informer sur place... Pourtant St-Vincent-de-Paul, ce sont 25.000 urgences pédiatriques, 2.500 accouchements et 3.500 opérations par an.

MARIE-FRANCE DESBRUYÈRES

Comité de sauvegarde de Saint-Vincent-de-Paul, tél. 01.40.48.81.92, fax. 01.40.48.83.77, cgt.saintvincent@svp.ap-hop-paris.fr

Permanence cannabis

● Ouverture d'une permanence d'information sur le cannabis et les autres produits psychoactifs.

L'Association nationale de prévention en alcoologie et addictologie (Anpaa) fondée en 1872, reconnue d'utilité publique et agréée d'éducation populaire réunit des professionnels de terrain : animateurs de prévention, travailleurs sociaux, équipes de soin... Chacun d'entre eux a constaté l'augmentation de la consommation de cannabis, le développement de son usage régulier et l'accroisse-

ment des phénomènes de polyconsommations qui interrogent aussi bien les professionnels, les jeunes, les parents et les consommateurs eux-mêmes.

Par ailleurs, les centres de soins spécialisés dans les addictions ne répondent pas toujours à la spécificité des problématiques des jeunes consommateurs de cannabis et de leur entourage.

Ainsi, l'Anpaa a décidé de créer un nou-

vel espace d'écoute, d'information et d'orientation se situant à l'interface de la prévention et du soin. Depuis septembre 2005, toute personne qui le souhaite peut donc être reçue par un éducateur spécialisé ou une psychologue, gratuitement et de manière anonyme, tous les mardis entre 17h et 19h, avec ou sans rendez-vous, au 18, rue de Gergovie, tél. 01.45.40.65.68.

"LE FILS DE L'OCEAN"

Béatrice Hammer, ancienne collaboratrice de La Page, offre à nos plus jeunes lecteurs un roman psychologique où sont évoqués les questionnements des enfants adoptés et le silence qui entoure leur adoption.* Alors que Gustave fête son treizième anniversaire, une lettre arrive où il apprend qu'il n'est pas le fils de ses parents. Il aimerait croire qu'il s'agit d'un mensonge ou d'un malentendu, mais comment occulter les réflexions incessantes de ses camarades sur sa peau très mate ? Après le silence et le doute, Gustave décide d'affronter la vérité et part à la recherche de ses origines en Polynésie. Il y découvre son identité insulaire et son vrai prénom : fils de l'océan.

En annexe, le jeune lecteur trouvera quelques explications sur l'adoption et les problèmes qu'elle pose, deux ou trois mots sur les Dom-Tom et un petit lexique des îles.

* Éditions Rageot, collection Cascade, illustrations Antoine Guillopé, 2005

Chambre avec vues



C'est au rez-de-chaussée d'un bâtiment industriel original du début du XXe siècle que, Chambre avec vues, nouvelle galerie dans le quartier depuis juin, propose des expositions temporaires de photographies, anciennes ou contemporaines, d'art ou de reportage d'auteurs jeunes ou confirmés. La galerie présente aussi des tirages en série limitée, sélections de collections privées, d'archives ou de travaux d'auteurs. L'exposi-

tion Polarniks de Nicolas Mingasson dure jusqu'au 26 novembre. Le photographe a partagé la vie des "Polarniks", ces quelques centaines d'hommes et de femmes qui vivent dans le grand nord russe, au cœur de l'océan Arctique.

Chambre avec vues, à l'angle de la rue des Plantes et de la rue Louis Morard, tél. 01.40.52.53.00, du mardi au samedi 12h-19h30, www.chambre-avec-vues.com.

ELIZABETH DUMAS

EXPO BILL BRANDT

La fondation Henri Cartier-Bresson présente jusqu'au 18 décembre un ensemble très rare de tirages d'époque réalisés par le grand photographe britannique Bill Brandt. Précédemment montré à l'International Center of Photography de New York en 1999 et au Victoria & Albert Museum de Londres en 2004, c'est la première fois que cet ensemble est présenté en France. Bill Brandt, d'origine allemande, s'identifia pleinement à l'Angleterre où il vécut la plus grande partie de sa vie. L'exposition rassemble une centaine de photographies noir et blanc tirées par Bill Brandt lui-même. Henri Cartier-Bresson disait de Bill Brandt en novembre 1990 : "C'est quelqu'un que j'aimais beaucoup, avec une perception tellement sensible et très affirmée". Fondation Henri Cartier-Bresson, 2, impasse Lebovici, 01.56.80.27.01.



Droit de vote des étrangers

Début décembre, à l'occasion de l'appel national, une opération de sensibilisation et de mobilisation pour le droit de vote et d'éligibilité des résidents non communautaires aux élections locales sera organisée par plusieurs associations de l'arrondissement*. Il s'agit pour les résidents étrangers non communautaires de s'approprier la question de la citoyenneté et pour les citoyens de l'arrondissement, de montrer leur soutien fraternel tout en posant une question politique de fond. Du 5 au 11 décembre, plusieurs tables de vote seront organisées dans l'arrondissement, dont une à la mairie du 14e. Pour participer au collectif local organisant cette opération, contactez la LDH au 01.45.38.52.19.

(* LDH section 14/6, l'Union des Tunisiens pour l'action citoyenne, Urbanisme et démocratie, La Page, association des ressortissants du village Gaundialou en France et les formations politiques locales



suivantes : Alternatifs Paris Sud, LCR 14e, PCF Paris, Les Verts, PRS 14e.

UTILISATION DES LOCAUX SCOLAIRES

Cette rentrée, la convention d'utilisation des locaux scolaires par de nombreuses associations de quartier n'a pas été renouvelée pour les samedis et dimanches. Aucune association n'a été prévenue alors que leurs bénévoles avaient déjà engagé les activités 2005-2006. A l'origine du problème, un manque de personnels scolaires pour assurer l'accueil des associations dans les locaux gérés par la direction des affaires scolaires de la Ville de Paris. S'il est normal que gardiens et gardiennes d'écoles aient droit à un repos hebdomadaire, il est tout autant indispensable que certaines activités pédagogiques puissent continuer d'exister dans ces lieux. Pour certaines associations ou clubs, le week-end est le seul moment pour toucher leur public. Il appartient donc à la Ville de trouver une solution à ce dysfonctionnement.

BÉNÉVOLE, POURQUOI PAS ?

L'équipe de développement local (EDL), chargée de la mise en œuvre de la Politique de la Ville (l'aide aux quartiers dits "sensibles") est en liaison avec de nombreuses associations du 14e. Elle propose de mettre en contact les bénévoles de l'arrondissement et les associations d'accompagnement scolaire, d'alphabétisation, d'aide aux personnes âgées, musicales sportives, etc. Elles ont toutes besoin de nous. Selon vos disponibilités, votre quartier et vos centres d'intérêts, les professionnels d'EDL vous aiguilleront vers telle ou telle association. Pour en savoir plus, EDL, 2, square Auguste-Renoir, tél. 01.43.95.66.11.

LE CHÔMAGE DANS LE 14^E

L'association Solidarités nouvelles face au chômage du 14e, avec l'aimable participation du conservatoire de musique du 14e, organise une soirée d'information le mercredi 23 novembre à 20h à la salle des fêtes de la mairie annexe, rue Durouchoux. On y abordera la question de comment aider concrètement et localement les demandeurs d'emploi ? Entrée libre. Plus d'info sur www.snc.asso.fr.

ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE

Une nouvelle structure d'accompagnement scolaire va ouvrir prochainement au 6, rue Maurice-Bouchor : quinze enfants du CP au CM2 des écoles Alain Fournier et Maurice d'Ocagne ainsi que du quartier proche du local pourront s'inscrire. Les bénévoles et parents intéressés peuvent contacter le responsable, Abdela Ghézali, au 01.45.45.48.03 de 18h à 19h30.

THEG - THÉÂTRE DES GENS

Un théâtre qui s'invente et s'enrichit de ce que chacun veut bien y apporter, avec ses propres façons de dire, de faire, de sentir... Une histoire qui se construira sans texte écrit, au fur et à mesure des improvisations, pour être présentée à un public... Si l'aventure vous tente, vous pouvez nous contacter au 01.40.47.99.48 ou au 06.64.67.82.39. Le rythme des séances est de deux dimanches après-midi par mois, jusqu'en juin 2006. Le tarif de participation est établi en fonction du revenu. THEG - Théâtre des Gens, 82, rue Hallé.

ENTREZ DANS LA DANSE !

Depuis 20 ans, Diapasons, association de danse contemporaine, a réussi à "allier nos différences, favoriser l'écoute, le dialogue, et la recherche chorégraphique". Ces quatre dernières années elle a travaillé en laboratoire de recherche et d'expérimentation autour d'éléments essentiels : justesse, vérité du mouvement et fluidité des liens corporels. Aujourd'hui, au travers de voyages chorégraphiques, elle veut s'ouvrir à la lumière et visiter des espaces extérieurs. Le "groupe Passion" réunit enfants, adolescents et adultes motivés. Il vibre d'impatience de passer à l'action. Vous les rencontrerez bientôt au détour d'une place, d'un jardin, d'une cour... laissez-vous embarquer. Diapasons, 6bis, rue Hippolyte-Maindron. Contacts : Sylvie Adaridi, tél. 01.43.35.21.90, diapasons@free.fr

DIANA HAMILTON

Des Bahamas à la France, il suffit de passer par le 14e pour découvrir le mélange inédit de pavés de Paris et de sable des Caraïbes. Diana, collaboratrice de La Page vient de loin (voir La Page n°67). Voix lovée entre Nina Simone et Joséphine Baker... Musique entre le bout du Monde et la Porte d' à côté... Elle chante en français et se produit avec six musiciens. Son premier CD est en vente, notamment à la Fnac. Diana Hamilton : 08.73.39.67.54.

Les chansons portraits de Fleur

● Chanteuse de caractère.

Fleur croque de ses mots agiles les jeunes gens ou les vieilles dames, les amants ou les esseulés, les nantis ou les bannis. Ses chansons disent son regard vif, aiguisé, impertinent, mais tendre, sur des proches ou des inconnus croisés dans la rue, dans un bar, ou nés de son imagination.

Dans la lignée du cabaret, son style s'est forgé en chantant dans les bars et dans la rue. Auteur, compositeur, interprète, pianiste, Fleur chante "énergique" comme elle le dit elle-même. Elle s'impose d'emblée à son public, que ce soit sur la place publique à la fête de la Page, au Cabaret Essaïon où elle s'est produite en juin dernier, ou dans l'intimité du Magique, la cave à chansons de la rue de Gergovie.

De la couleur, elle en a dans la voix, dans les mots et aussi... une touche de mauve dans les cheveux. Elle fait vivre ses portraits "au couteau", chansons de caractère, fantaisistes plus que sociales. Du sujet qu'elle peint jaillit l'émotion, la poésie ou la satire et des flèches bien ciblées : "je cuis ma dépression..." "les occidentaux achètent de la lumière mais ne savent pas quoi en faire..."

Un peu de gouaille dans la voix - belle, vibrante et souple -, c'est une amoureuse du piano. Ses accompagnements le prouvent, passant du grave à l'aigu, des



(PHOTO DAMIEN JOUSSELYN)

rythmes de danse au paysage intérieur, le piano parle autant que les mots. Ses chansons le disent (entre autres "Docteur piano"), et avant de saluer elle remercie et

honore ce partenaire de long compagnonnage.

Déjà, gamine, Fleur dessinait "les portraits musicaux de ses amis". Adolescente, admiratrice de William Sheller, elle raconte : "j'écrivais déjà pas mal de trucs... un jour, j'étais en train d'écrire une nouvelle qui se passait dans un bistrot et pour être dans l'ambiance, je suis descendue dans un café en bas de chez moi. Un camion benne est arrivé, il transportait un piano bastingue noir avec des chandeliers dorés. Le patron et quelques gars costauds l'ont installé dans la salle, et puis rien. Personne n'osait jouer. J'ai fini par annoncer : allez aujourd'hui c'est moi qui fais radio Nostalgie et je leur ai joué quelques imitations d'Aznavor, Cabrel, Barbara ou Dalida. Un des clients du café s'appelait Ahmed Labaci, c'était un poète kabyle mandoliste, et on a eu envie de créer un premier spec-

taclé ensemble. "Fleur a commencé ainsi, en tant qu'auteure, chanteuse et pianiste dans une performance mêlant chanson française, chanson kabyle, texte, et improvisation, pendant sept mois, chaque semaine. L'aventure du spectacle s'est poursuivie avec un récital de chansons à texte dans la rue, en duo avec la comédienne violoncelliste Mathilde Fourmont, jusqu'à ses dernières chansons portraits, qu'elle a données également en tournée cet été.

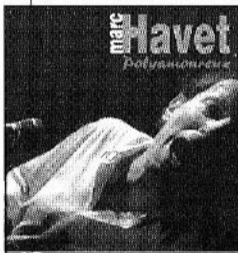
Si Fleur a enregistré un CD, elle préfère le direct, la scène : "J'apprends tout sur le tas, de manière très autonome et essentiellement par la scène... alors après il y aura, j'espère, des rencontres. Du côté cabaret, jazz ou electro, je cherche des partenaires pour une éventuelle formation en duo : je tends la feuille."

ELZA OPPENHEIM

Prochains spectacles : 17 et 18 novembre à 20h30, au Forum Léo Ferré, porte d'Ivry, pour un enregistrement live. Résa 01.46.72.64.68. Le 29 novembre, à la Sorbonne, avec Kent et Drôle de sire (75) tel. 01.40.46.32.83. Le 1er décembre au Bistro blanc (75) tel. 01.49.95.01.75. Le 3 décembre à Savigny sur Bray (41) tel. 02.54.23.79.50

POLYAMOUREUX

Que ce soit de son quartier ou des gens qui l'entourent, Marc Havet est amoureux. Comme il l'est de son



piano et des soirées qu'il anime au Magique en compagnie de Martine. Le nouveau CD de Marc arrivera en même temps que le Beaujolais

nouveau. Pour vous le procurer c'est simple : passez un soir au Magique où Marc chante tous les vendredis et samedis (42, rue de Gergovie, tel. 01.45.42.26.10,

www.aumagique.com) ou au Forum Léo Ferré où il jouera libre, libertaire et non libéral, sur le piano du célèbre chanteur les 9 et 10 décembre prochains à 20h30 (11, rue Barbès à Ivry-sur-Seine, Porte d'Ivry, tel. 01.46.72.64.68, www.forumleoferre.com).

● Redécouvrez votre quartier, vos voisins, au travers d'une soirée théâtrale.

Voilà trois saisons que la compagnie Catherine Hubeau revisite notre quotidien et la vie des quartiers. Pendant plusieurs mois, des rencontres avec les habitants permettent aux auteurs de collecter une matière riche en vie de tous les jours, petits riens, drôles d'histoires, blessures ouvertes, grandes pensées de comptoir ou histoires de tous, vécues ensemble, dans une cité, une rue, un bout de ville. Ensuite, un travail d'écriture et de mise en scène donne forme à un spectacle qui sera joué le plus souvent en plein air, dans des cours d'immeuble, d'école, au fond d'une impasse ou d'un jardin.

Autour d'un repas de quartier, les acteurs passent de table en table pour raconter leur histoire, ou plutôt celles de leurs personnages... qui ne sont autres que vos voisins de quartier, ou une part de vous-même. Puis le spectacle commence. Mélange de sketches et de chansons, il suit un fil conducteur. Cette



(PHOTO PIERRE BOUQUAUT)

année, c'était le départ, l'exil. L'an prochain, ce sera "Gare gare".

N'hésitez pas ! Rendez-vous les lundis 21 novembre et 12 décembre au centre d'animation Vercingétorix, 181-183 rue Vercingétorix. Au cours d'un repas partagé qui sera également un repas "de

parole", les artistes et la metteuse en scène Marie Do Fréval collecteront vos papotages et autres anecdotes avant de prendre vos coordonnées si vous voulez être interviewés. Prévenez de votre présence au 06.89.93.20.99.

J.-P.A.

Un ouvrier au Château

● Une place Marcel-Paul rappelle "l'honneur d'être ouvrier"

Marcel Paul, cet ancien ouvrier électricien, est chez lui au Château ouvrier, situé au cœur de la Zac Didot, réhabilité récemment par l'Opac à l'issue d'un long combat mené par les associations du quartier (La Page n° 65)*. Le maire du 14e a rappelé la vocation du "Château ouvrier" qui fut construit, grâce à la générosité d'une comtesse, pour accueillir au début du siècle dernier des ouvriers parisiens. Cette magnifique bâtisse de six étages (datant de 1890), attenante à la Compagnie générale des omnibus, logera, en effet, les travailleurs des ateliers voisins puis abritera de nombreux résistants durant l'Occupation.

À l'occasion du 60e anniversaire de la libération des camps de concentration, une nouvelle place a été inaugurée le 7 octobre, dans le quartier Pernety. L'esplanade devant le "Château ouvrier", à la hauteur du 69, rue Raymond-Losserand, vient d'être baptisée place Marcel-Paul (1900-1982), en hommage à ce militant communiste, résistant, déporté, ministre à la Libé-



(PHOTO GÉRALDINE CÉSAIR)

ration et cofondateur de la Fédération nationale des déportés et internés résistants et patriotes (FNDIRP).

L'histoire personnelle de Marcel Paul s'inscrit dans notre arrondissement. Abandonné à sa naissance, il est trouvé, le 14 juillet 1900 sur un banc de la place Denfert-Rochereau. Pupille de l'Assistance publique, il sera placé comme commis de

ferme puis, recruté par la Marine en 1917, recevra une formation d'électro-mécanicien. Démobilisé en 1922, il est embauché dans une entreprise de travaux publics du 15e arrondissement et adhère à la CGTU puis au PCF (1924). A partir de cette date, Marcel Paul occupe divers emplois ponctués de licenciements : transports en commun de la région parisienne, au dépôt Didot, porte de Châtillon, Compagnie des compteurs de Montrouge, Compagnie parisienne de distribution d'électricité, ou encore Service de l'éclairage public. En 1935, il est élu conseiller municipal de Paris dans le 14e arrondissement (quartier Plaisance), un mandat dont il démissionnera en mai 1938, pour être remplacé par Raymond Losserand.

Engagé pendant la Seconde guerre mondiale dans les Francs-tireurs et partisans

(FTP), il est arrêté, réussit à s'évader mais, le 13 novembre 1941, de nouveau capturé et, cette fois, déporté à Buchenwald. A la Libération, Marcel Paul est élu au Comité central du PCF, dont il restera membre de 1945 à 1964. Député de Haute-Vienne, il est nommé ministre de la Production industrielle dans le gouvernement formé par le général De Gaulle, en novembre 1945. Son nom reste attaché à la loi de nationalisation de l'électricité et du gaz du 8 avril 1946, avec la création d'EDF-GDF. Même après la mise à l'écart des ministres communistes, en janvier 1947 par le gouvernement Ramadier, il sera fidèle au programme et à l'esprit du Conseil National de la Résistance, en fondant les œuvres sociales d'EDF-GDF et en se consacrant, jusqu'à sa mort, le 11 novembre 1982, à la FNDIRP.

F. HEINZ

* Une réhabilitation gagnée de haute lutte par Urbanisme et démocratie et La Page, en 1997.

● Où trouver La Page ?

La Page est en vente à la criée sur les marchés du quartier (Alésia, Brune, Daguerre, Edgar-Quinet, Sainte-Anne, Villemain...) et dans les boutiques suivantes.

- Rue d'Alésia** : n° 1, librairie L'Herbe rouge ; n° 207, librairie papeterie presse.
- Rue Alphonse-Daudet** : n° 17, Bouquinerie Alésia.
- Avenue de l'Amiral-Mouchez** : n° 22, librairie Papyrus.
- Rue Beaunier** : n° 47, Cécil Hôtel
- Rue Bezout** : n° 35, Atout Papiers.
- Rue Boulard** : n° 14, librairie L'Arbre à lettres.
- Rue Boyer-Barret** : n° 1, librairie papeterie presse ; n° 5.
- Rue Brézin** : n° 33, librairie Au Domaine des dieux.
- Boulevard Brune** : n° 76, librairie Lettres slaves ; n° 112, papeterie l'Aquafontaine ; n° 181, librairie Arcane ; n° 134, librairie-presse de la porte d'Orléans.
- Rue du Château** : n° 148, Café Le Charming, resto-concert.
- Rue Daguerre** : n° 44, librairie Apsara ; n° 46, librairie Polat.
- Avenue Denfert-Rochereau** : n° 94, librairie Denfert.
- Place Denfert-Rochereau** : kiosque.
- Rue Didot** : n° 11, Au plaisir de lire ; n° 53, librairie Les Cyclades ; n° 117, Presse Didot.
- Boulevard Edgar-Quinet** : kiosque métro.
- Avenue du Général-Leclerc** : n° 10, kiosque Daguerre ; n° 90, kiosque Jean-Moulin ; n° 93, librairie Mag Presse.
- Rue Hippolyte Maindron** : n° 41, galerie Expression Libre.
- Avenue Jean-Moulin** : n° 12, librairie Nicole et Raymond ; n° 33, Café Signes.
- Rue Liard** : n° 5, librairie-presse Liard.
- Avenue du Maine** : n° 21, musée "Le chemin du Montparnasse" 15e ; n° 165, tabac de la Mairie.
- Rue de l'Ouest** : n° 14, New's Art Café ; n° 20, Presses de l'Ouest ;
- Place de la Porte-de-Vanves** : n° 3, librairie du lycée.
- Porte d'Orléans** : librairie-presse.
- Rue Raymond-Losserand** : n° 22, restaurant Cana'Bar ; n° 48, librairie Distral ; n° 63, librairie Tropiques ; n° 68, kiosque métro Pernety.
- Boulevard Raspail** : n° 202, kiosque Raspail.
- Avenue Reille** : n° 37, boucherie Conte.
- Avenue René-Coty** : n° 16, librairie Catherine Lemoine.
- Rue de la Sablière** : n° 4, librairie La Sablière ; n° 36, Magic Retour.
- Boulevard Saint-Jacques** : n° 17, La Règle d'Or.
- Rue Scarrette** : n° 59, thés, produits diététiques Laffarge.
- Rue de la Tombe-Issoire** : n° 91, librairie.

La Page
est éditée par l'association
L'Equipe Page ;
6, rue de l'Eure 75014.
Tél (répondeur) : 06.60.72.74.41.
courriel:lapage@free.fr.
Directeur de la publication : Jean-Paul
Armangau. Commission paritaire
n° 83298. ISSN n° 12801674.
Impression : Rotographie,
Montreuil. Dépôt légal :
novembre 2005.